

# ANALYSE & PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

Accompagnement sur-mesure

Taux d'exposition, déclarations,  
mesures de prévention...

La Pénibilité au travail, y êtes-vous bien préparé ?

C'est désormais sur 10 critères qu'il faudra analyser l'exposition de vos salariés à la pénibilité au travail. Si l'analyse et la mesure des facteurs de pénibilité constituent une première étape essentielle, l'objectif final de la démarche est bien la réduction de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail. Bénéficiez de l'accompagnement d'experts pour démarrer sur de bonnes bases et faire de cette obligation un véritable atout prévention pour votre entreprise et vos salariés.



Contactez-nous dès maintenant  
02 46 85 02 99 | [contacts@sofis.fr](mailto:contacts@sofis.fr)

## Comment se déroule l'intervention des experts SOFIS ?

Méthodologie



Mesure de l'exposition



Rapport d'analyse



Mesures de prévention

EN OPTION

Nous **analysons** votre organisation et repérons les métiers soumis aux facteurs de pénibilité

Nous **mesurons** l'exposition aux facteurs de pénibilité et enregistrons les données

Nous vous remettons le **rapport d'analyse** de la pénibilité & notre outil de suivi des nouveaux collaborateurs

Nous vous aidons à élaborer les **mesures de prévention** appropriées



## Qui sont les experts SOFIS ?

Ils sont **ergonomes, métrologues** ou encore **consultants en prévention des risques professionnels**... Chacun de nos consultants s'appuie sur les compétences d'une **équipe pluridisciplinaire** pour vous accompagner dans votre démarche de prévention de la pénibilité au travail.



EXCLUSIF

**DEVENEZ AUTONOME**  
grâce à notre outil  
d'évaluation personnalisé

Un **outil d'évaluation facile à mettre en œuvre** pour apprécier l'exposition à la pénibilité de chaque nouveau collaborateur dès son arrivée



## NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

- ✓ **FIABILITÉ.** Notre méthodologie et nos appareils professionnels vous garantissent la **fiabilité des mesures**.
- ✓ **TRAÇABILITÉ.** Nous enregistrons scrupuleusement les données recueillies assurant ainsi la parfaite **traçabilité des facteurs d'exposition** afin de prévenir les risques de contentieux.
- ✓ **AUTONOMIE.** Nous vous offrons la capacité d'évaluer l'exposition de vos futurs collaborateurs **par vous-même** grâce à un **outil facile à exploiter**.
- ✓ **SÉRÉNITÉ.** En cas de besoin, nous pouvons **vous accompagner encore plus loin** en vous aidant par exemple à mettre en place les mesures de prévention au sein de votre établissement.

INFORMATIONS  
& PRÉ-DIAGNOSTIC

02 46 85 02 99  
contacts@sofis.fr  
www.sofis.fr